

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2025/02/24/1 portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2025

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 24 février 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, GASTAUD Fabienne - Vice-Président, KOTLER Jacques - Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, BRUT Karine - Trésorier Adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, BOVIS Jessica - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MARTINON Martine, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

42 membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAUTIER Philippe, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, LABAT André, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, SERVANT Lionel, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, PLUMION Nicolas, **Conseillers Techniques**



ABSENTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué et NASSIF Anis – Trésorier, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DUMAS Philippe, GARCIA Philippe, LAYLY Eric, MANE Jean, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, IVALDI Dominique, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, GAROTTA Mathieu, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PUY Michel, RAPIOR Blaise, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**



VU

- ▶ Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDERANT

- ↳ Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- ↳ Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ↳ Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- ↳ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2025 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 13 février 2025, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 24 février 2025.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62 **Nombre de départs : 0**
Nombre de participants au vote : 42 (quorum : 32, atteint)
Nombre de votes exprimés : 34

Abstention : 8 Contre : 0 Pour : 34

Nice, le 24 février 2025

La secrétaire

Anne LECHACZYNSKI

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO